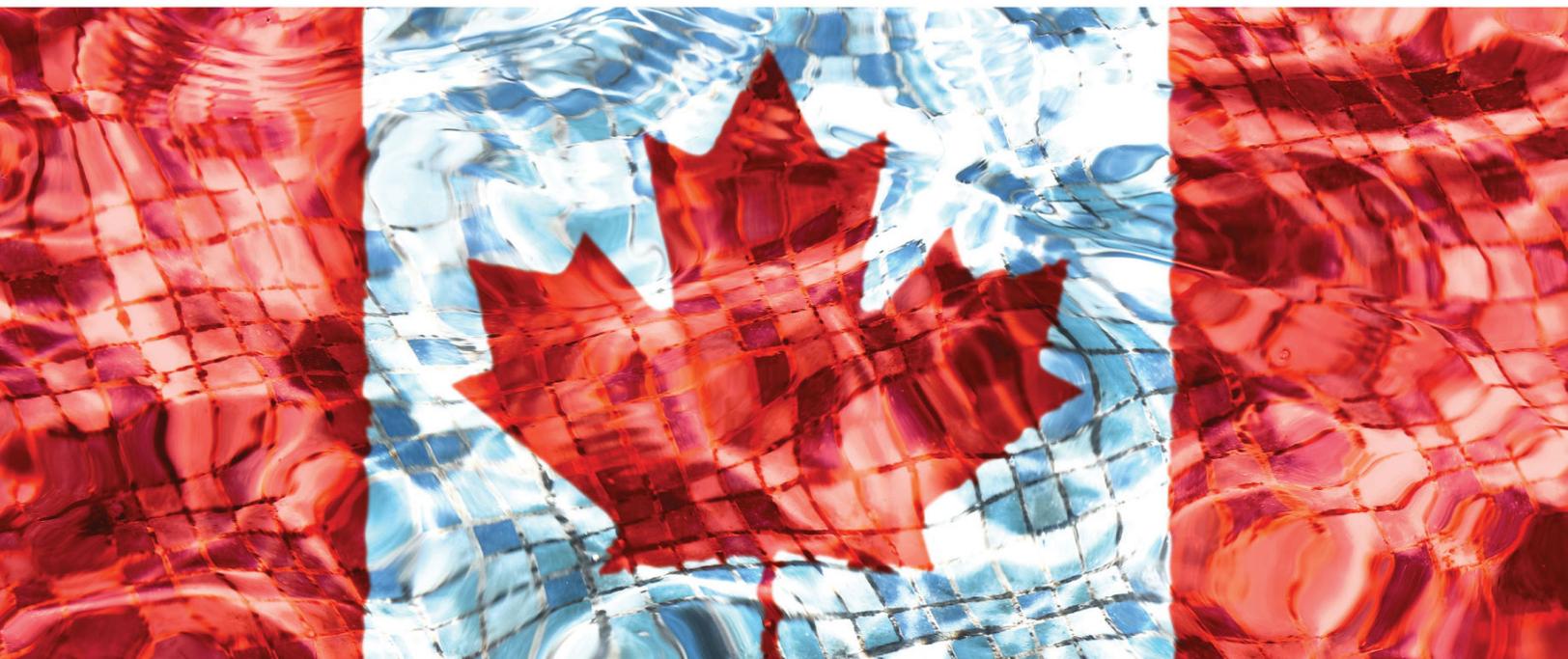


REPRISE DE L'ENTRAÎNEMENT AQUATIQUE

PRINCIPES ENCADRANT

UN RETOUR SÉCURITAIRE AU SPORT

Mai 2020



REPRISE DE L'ENTRAÎNEMENT AQUATIQUE

PRINCIPES ENCADRANT

UN RETOUR SÉCURITAIRE AU SPORT

Les quatre organismes de sport qui forment Canada Aquatiques (**Natation Artistique Canada, Plongeon Canada, Natation Canada et Water Polo Canada**) se mobilisent pour assurer une reprise sécuritaire des activités en piscine qui protégera la santé de tous les participants. C'est pourquoi les quatre organismes ont formé un groupe de travail conjoint pour partager l'information de même que les pratiques optimales et transmettre d'une seule voix notre confiance en la possibilité d'effectuer une reprise sécuritaire de nos activités sportives et notre souci de la santé de nos communautés avant tout.

Chaque organisme a mis au point son propre cadre de reprise des activités sportives. Les principes de chaque plan sont cohérents et respectent toutes les données de santé publique courantes. On y retrouve entre autres, divers engagements : distanciation physique à toutes les étapes de l'entraînement, nettoyage de l'équipement, hygiène, suivi de l'état de santé, sport sécuritaire et communication continue.

Les Canadiens accordent de l'importance au sport; ils y voient un moyen éprouvé de création, de renforcement et d'unification des communautés canadiennes. Les sports aquatiques et les athlètes qui les pratiquent sont des modèles positifs, non seulement dans le milieu sportif, mais dans le pays tout entier. Notre retour au sport / au travail peut illustrer à quoi ressemblera notre avenir et aider les communautés canadiennes à se retrouver. Un retour sécuritaire en piscine est essentiel à cette démarche.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la communauté des sports aquatiques a dû faire d'importants changements à ses habitudes et à ses activités afin de prioriser la santé et le bien-être de l'ensemble de la population canadienne. Canada Aquatiques tient à remercier tous les membres de sa communauté pour leur leadership et leur mobilisation visant à aplatir la courbe. Ne pas aller à la piscine a été difficile, mais nos efforts ont contribué pour beaucoup à la lutte contre le coronavirus.

Établir les principes d'une reprise du sport

Selon le *Centre for Disease Control* des États-Unis, il n'y a aucune preuve que la COVID-19 peut se transmettre aux humains par l'eau des piscines. Ce coronavirus est formé d'une membrane extérieure faite de lipides; il est donc très sensible aux savons et aux oxydants, comme le chlore, qui peuvent l'éliminer. Un bon entretien et une désinfection à l'aide de chlore ou de brome devraient inactiver le virus (CDC, 2020).

La reprise du sport doit se faire en respectant rigoureusement les politiques et les procédures formulées par les gouvernements provinciaux et municipaux de même que par les agences de santé publique si on veut assurer un environnement sécuritaire pour tout le monde. Le groupe de travail conjoint sur les sports aquatiques a convenu d'un certain nombre de principes clés qui formeront la base de la reprise de chaque sport qu'il représente. Ces principes sont les suivants :

Distanciation physique

On a prouvé que la distanciation physique est un des moyens les plus efficaces de freiner la propagation de la maladie pendant une éclosion. La reprise du sport doit se faire en respectant la distanciation physique qu'exigent les instances sanitaires publiques et les exploitants des installations.

Hygiène

En plus de la distanciation physique, le lavage des mains et l'étiquette respiratoire viennent protéger davantage contre la COVID-19. Les plans de reprise du sport doivent comprendre la mise en œuvre et la surveillance des habitudes personnelles d'hygiène pertinentes parmi les membres du personnel, les entraîneurs et tous les participants à la maison (hors des séances d'entraînement) et pendant l'entraînement.



Nettoyage de l'équipement

Les surfaces souvent touchées avec les mains sont les plus susceptibles d'être contaminées; toutefois les coronavirus sont parmi les types de virus les plus faciles à tuer à l'aide de [produits désinfectants appropriés](#) utilisés en suivant les directives sur l'étiquette.

Suivi de l'état de santé personnel

Il faut que chaque personne mette en place des mécanismes de suivi de son état de santé. Personne ne doit reprendre ses activités sportives en présence de symptômes (même légers) de maladie, après un contact avec une personne qui a eu des résultats positifs à un test de dépistage de la COVID-19, ou dans les 14 jours qui suivent un retour d'un voyage à l'extérieur du pays. Les membres du personnel ou les athlètes à risque de subir des complications graves de la COVID-19 devraient discuter de leurs préoccupations de santé avec leur médecin traitant avant de se présenter à une séance d'entraînement.

Milieu sportif sécuritaire

Plus que jamais auparavant, la situation actuelle nous oblige à assurer un milieu de sport sécuritaire pour tous les participants. Tout programme de reprise du sport doit être conçu pour assurer la mise en place et la surveillance de toutes les facettes d'un milieu sportif sécuritaire.

Planification et communication

Tout club doit avoir un plan rigoureux de reprise des entraînements, comprenant des communications régulières et une formation des personnes concernées, entre autres les athlètes, les entraîneurs et autres intervenants.

Vous pourrez obtenir des ressources sur la reprise de l'entraînement dans chacun des sports d'Aquatics Canada en suivant les liens ci-dessous :

[Natation Artistique Canada](#)

[Plongeon Canada](#)

[Natation Canada](#)

[Water Polo Canada](#)

Les quatre fédérations nationales de sports aquatiques aimeraient remercier la Dr. Suzanne Leclerc, Directrice médicale de l'Institut national du sport du Québec, qui a collaboré de près avec nous à l'élaboration de ce document.

